

A.P.P.R Avenue de la Guimorais 35400 Saint-Malo B.P 10141 35401 Saint-Malo cedex

APPR-INFO

Bulletin trimestriel d'Information Des pêcheurs Plaisanciers de Rotheneuf : Le Havre, La Varde de Saint Coulomb : Le Lupin

N° 125 - 3^{ème} trimestre 2023





A.P.P.R. - INFO

Rédacteurs / Collaborateurs : A Feuillet J.F Gautier

D Brebel

J.Y. Lecerf J.P Courcoux P. Koch

Ce bulletin est ouvert à tous les adhérents, aidez-nous à sa rédaction en nous faisant part de vos remarques bonnes ou mauvaises, en nous faisant parvenir des articles sur la pêche ou des informations sur la vie de votre APPR.

Ce bulletin est tiré dans le local A P P R à 400 exemplaires et a reçu les encouragements de nombreuses associations. Ce bulletin qui a pour but d'assurer la liaison entre les adhérents n'en amène pas moins une aide financière à notre association pour l'aider à vivre.

LE MOT DU PRESIDENT

Chers adhérents,

Je ne vous ferai pas un grand discours. Dans les pages de cet APPR INFO vous trouverez les comptes rendus de notre AG et de la Fête de la mer, les deux se sont bien passées.

Suite à notre réunion de bureau du 28 Juillet 2023, je tiens à remercier les membres du bureau de m'avoir accordé leur confiance pour présider l'APPR pour ma troisième année consécutive.

Merci encore à JY LECERF pour son record de longévité en tant que secrétaire, record qui je crois ne sera jamais égalé. Bonne deuxième retraite Jean-Yves et surtout ne t'éloigne pas trop, nous aurons encore besoin de ta mémoire.

Félicitation à Bruno COQUOIN et à Michel TROPPEE pour leur entrée dans le bureau.

Je remercie Francis BEUNARD de prendre le secrétariat. Il sera secondé par Vincent MARTIN et Bruno COQUOIN. M.TROPPEE par ses connaissances professionnelles sera en charge des animations : AG, Fête de la mer, pot de fin d'année.

Je tiens à remercier tous nos bénévoles et tous nos sponsors, en particulier : le centre LECLERC pour nous avoir offert un magnifique vélo en lot, la maison ROBINO pour la confection gracieuse des pâtisseries, CHALLENGE MARINE pour sa participation au niveau des lots, et le Bar le ROTHENEUF pour son implication dans la fabrication des gobelets APPR et bien sûr tous nos annonceurs présents dans le petit journal.

Nous sommes à la mi-août, la saison bat son plein malgré une météo plus que maussade.

Je vous souhaite à tous une bonne navigation.

Amicalement, votre Président A. FEUILLET

Dates à retenir : le 02/09/2023 à 10h30 cours de navigation avec Bruno le 09/12/2023 à 18h00 Pot de fin d'année.

Vos agences vous accompagnent dans vos projets. Saint-Malo Bellevue 38, boulevard de l'Aurore - 35400 Saint-Malo Tél.: 02 99 81 91 46 Saint-Malo 36, boulevard des Talards - 35400 Saint-Malo Tél.: 02 99 20 21 70 Saint-Jouan-Des-Guérets rue du moulin du domaine - 35430 St Jouan des Guérets Tél.: 02 99 81 96 33 Crédit Mutuel Arke de Accopérate de crédit à capital variable et de courtage d'assurances. Siège social: 1 rue Louis Lichou. 29480 Le Relecq-Kerhuon.





> Compte Rendu de l'Assemblée générale

Elle s'est tenue à 18h le samedi 8 juillet à la salle de quartier de Rothéneuf.

Notre Président Alain FEUILLET ouvre l'Assemblée Générale en remerciant Mr VIVIEN représentant la Mairie de Saint Coulomb, Le représentant la SNSM de Cancale ainsi que la centaine d'adhérents pour leur présence.

Une minute de silence est observée à la mémoire de Madame RECHARD, de Monsieur BINOIS ainsi que de Monsieur Patrick LE ROULLIER Président de la SNSM de Saint Malo, très ami de l'APPR.

Rapport Moral:

Notre Président fait un point sur la situation des mouillages : Les 192 mouillages sont attribués. La quinzaine d'adhérents qui nous ont informés ne pas utiliser leur mouillage cette année nous a permis de satisfaire temporairement autant de demandes en attente.



Une assemblée bien fournie

Il reste en attente une douzaine de demandes récentes.

En ce qui concerne la Varde, l'étude en cours depuis deux ans fait état de deux points positifs :

- la surface des herbiers s'est étendue : elle est passée de 4389 m² à 5188 m²
- à l'intérieur, les zones de clairières au droit des mouillages se sont raréfiées passant de 199 m² en 2016 à 98 m² actuellement.

Les mouillages innovants n'entraveraient donc pas la croissance des zostères.

Autre bonne nouvelle : deux bancs d'hermelles (vers marins) colonisent la zone depuis un an et demi arguant de la bonne santé de la Varde.

Le représentant de la SNSM de Cancale rappelle la répartition des zones d'intervention :

- de la pointe de la Varde vers Cancale => SNSM de Cancale
- de la pointe de la Varde vers Saint Malo => SNSM de Saint Malo

Les dons effectués ne remontent pas au national comme nous le pensions mais restent à la SNSM bénéficiaire. Compte tenu des bons résultats, l'APPR décide d'un don de 400 € pour chaque SNSM.

L'APPR a renoué cette année avec les cours de navigation pour satisfaire la demande de certains adhérents. Les premiers cours ont été dispensés par Bruno COQUOIN (navigation maritime avec lecture de cartes), Jonathan AUDOUYS (navigation fluviale avec passage des écluses) et Daniel BREBEL (méthode de pêche et matelotage) avec à chaque séance une petite dizaine de participants. Reprise des cours le premier samedi de septembre de 10h30 à 11h30 au local de l'APPR

Arrivée de Monsieur LURTON, Madame RENARD et Monsieur KINIE

Notre Président fait part de son inquiétude concernant la gestion future des mouillages : L'un des objectifs de l'APPR est de permettre à tous ses adhérents, quel que soit le niveau social, de s'adonner à la pêche plaisance à moindre coût. Ceci est rendu possible par une gestion rigoureuse des charges et grâce au bénévolat. La gestion à terme de l'ensemble des mouillages bretons par la SPL (Société

Publique Locale) Bretagne Plaisance comme on a pu le lire dans la presse remet en cause notre objectif : qui dit SPL dit coûts de gestion et charges de personnels obligatoirement répercutées sur le prix des mouillages. Mr LURTON précise que la gestion des mouillages de Solidor et des Vaseux a été associée à la SPL à la demande des Associations concernées. Il n'est pas envisagé d'aller au-delà compte tenu de la bonne gestion constatée.

Départ de Monsieur LURTON, Madame RENARD et Monsieur KINIE

Intervention de Monsieur JULIEN représentant la Mairie de Saint Coulomb qui souligne les bonnes relations entre la Municipalité et notre Association et nous félicite de son bon fonctionnement au regard du grand nombre d'adhérents présents à notre Assemblée Générale.

Rapport financier:

Notre Trésorier Laurent COSSE présente les comptes 2022/2023 avec comparaison 2021/2022 :

Nos recettes se situent à près de 38 000 € contre 28 000 € l'année précédente. L'écart de 9 000 € s'explique essentiellement par une très belle fête de la mer ainsi que par la vente de polos et l'augmentation des mouillages.

Nos dépenses s'élèvent à 27 000 € et restent constantes par rapport aux années précédentes. Pour rappel, l'achat des polos de 3 000 € a été imputé l'année dernière, et cette année nous avons eu environ 2500 € de dépenses pour la fête de la mer.

Le résultat s'établit à un peu plus de 10 000 €. Ce très bon résultat est à tempérer par le fait que nous n'avons pas encore payé le supplément de taxes sur les mouillages. Si nous ne recevons pas ce rappel, nous rembourserons la majoration de 15 € sur les prochaines cotisations. Toutefois il faut savoir que ce rappel pourra intervenir ultérieurement et dans ce cas il faudra revoir le montant de la cotisation en conséquence.

Outre les dons de 400 € à chaque SNSM mentionnés précédemment, il a été décidé la gratuité des inscriptions au concours de pêche lors de la fête de la mer du 16 juillet 2023.

Le Bureau de l'APPR gère au mieux les dépenses et fait appel tant que possible aux annonceurs et sponsors. Pour exemple, le gobelet qui sera utilisé pour la fête de la mer est en partie subventionné par le bar "Le Rothéneuf" à hauteur de 150 € pour une dépense de 192 €.

Le Bureau remercie l'ensemble des bénévoles qui donnent de leur temps pour le bon fonctionnement de notre Association.

Elections:

<u>2 Démissions</u>: Jean François KERBRAT (changement de région), Jean Yves LECERF (retraite après 50 ans de bons et loyaux services)

8 Sièges à pourvoir :

Administrateurs sortants et se représentant : Daniel BREBEL (Gérant zone du Lupin, Chauffeur tracteur descente et remontée des bateaux), Alain FEUILLET (Président, Fête de la mer), Jean François GAUTIER (Zone du Lupin, Journal APPR), Philippe HUBERT (Vice-Président), Patrick Koch (Zone

du Lupin, Imprimeur journal APPR), Michel TIREL (Entretien zone du Hâvre, Fête de la mer)

Nouveaux candidats: Bruno COQUOIN, Michel TROPPEE

Suite au vote, les 8 candidats sont élus à l'unanimité.

<u>Intervention de Jean Yves LECERF</u> sur 50 ans de vie à l'APPR, ses débuts et son évolution.



Mme Lecerf, Alain Feuillet et Jean-Yves Lecerf

Notre Président remercie Madame LECERF pour avoir secondé son mari pendant ces 50 années en lui remettant une belle plante qu'elle pourra exposer sur sa table de salle à manger dont elle a retrouvé l'usage exclusif. Il remet ensuite à Jean Yves, jardinier et marin, un ensemble horloges lunaire et marées.

L'ordre du jour étant épuisé, notre Président clôt l'Assemblée Générale 2023.

Place maintenant à l'instant convivial et aux échanges autour du verre de l'amitié pour terminer cette soirée.

> 50 ans de pêche et de plaisance au Havre de Rothéneuf

Dans les années 1970, la plaisance n'avait pas le développement actuel. C'étaient les balbutiements, l'APPR n'existait pas. Seuls quelques bateaux : doris, canots, warrys avaient un mouillage forain dans le Havre pour aller à la pêche. Et ça mordait !!

Le polyester est apparu. Gros changement pour l'entretien des bateaux devenus auto-videurs pour certains. Les bateaux sont devenus de plus en plus performants avec l'électronique embarquée et les engins de sauvetage. Pendant cette période, le gilet de sauvetage était peu porté quoique obligatoire à bord. A part la VHF, très peu présente sur les bateaux de pêche-plaisance, pas de moyen de communication. En cas de panne de moteur, les voiles, les avirons, ou les fusées de détresse étaient les seuls moyens d'appeler au secours, sauf, en cas de chance, se faire remorquer par un autre bateau présent dans le secteur. (A condition qu'il accepte d'écourter sa partie de pêche !!!). Pour quelques irréductibles, porter un gilet de sauvetage dans leur bateau était un déshonneur !!!

Petit à petit, le regroupement de tous ces gens a été organisé avec les autres pêcheurs de la région et cela a donné naissance à une association sous le nom de l'APPCE (Association des Pêcheurs Plaisanciers de la Côte d'Emeraude) à l'initiative de Jean Hagné.

La plaisance se développant de plus en plus, l'APPCE s'est divisée par "zones". Il a fallu organiser et aligner les mouillages pour en mettre un maximum, sans risque de collision. La longueur hors tout a été limitée à 7m pour cette raison. Avant, chacun organisait son mouillage à sa guise. A savoir : roue ou jante de voiture, ou pneu de tracteur, en passant par pneu de camion rempli de béton ... ou autre!

Les demandes étant de plus en plus nombreuses et l'extension de la zone interdite, il a fallu réfléchir à une solution. De là, est née la zone du Lupin.

Tous les travaux étaient faits à la main par des adhérents, des bénévoles (chacun venant avec sa pelle) dirigés par le président (C'était rude !!). Une cale de mise à l'eau a été construite. Echec !! dû aux mouvements de sable. Cette cale est inutilisable. Vu l'ampleur de l'entretien, il a été décidé d'acheter un tracteur « le petit gris ». Alors là, quel changement !

Le bureau de l'APPR s'est organisé, mais il n'y avait pas de local pour faire les réunions. La solution était le bar "le Pôle Nord" à Rocabey. Pas très pratique. Après, il a été possible d'utiliser, mais rarement, une salle dans un bâtiment de la descente de Rochebonne. C'était déjà mieux. Ensuite, la famille Bouygues a fait venir gracieusement 2 cabanes de chantier dans la descente du Havre. Enfin un vrai local : 1 pour l'APPR, 1 pour le CNR qui est devenu maintenant la SNBSM (Société Nautique de la Baie de Saint-Malo). C'était très bien.

Mais, ces "cabanes" ont vieilli et ont fini par devenir inutilisables. C'est à ce moment que la Mairie de Saint-Malo a mis à notre disposition notre local actuel situé à l'entrée du parking des Ilots. Cela gracieusement. Quel changement ! Quel confort !

Les personnes qui utilisaient un mouillage à la Varde ont rejoint l'APPR.





Les premiers concours de pêche ont été organisés dans la descente du Havre avec départ à la perche et retour à la descente du Havre. Pesée + Apéro. Puis est venu un autre système :

Départ et arrivée du concours de pêche à l'endroit des mouillages à la pointe de la Varde, puis pesée, résultats, remise des prix, vin d'honneur, galettes saucisses sur le terre-plein dominant la plage... jusqu'à ce que le conservatoire du littoral décide d'aménager ce secteur et interdise toute manifestation. Donc, plus de Fête de la Mer possible sur ce site. Maintenant la Fête de la Mer est organisée sur l'ancien camping du Nicet. Elle s'est beaucoup développée d'année en année avec de nombreux stands. Le départ et le retour du concours de pêche restent fixés à la Varde.

L'APPR ayant pris de l'essor, il a fallu envisager un bulletin de liaison pour informer les adhérents. Le début a été très rude. Pas d'ordinateur, pas de photocopieuse, seulement une machine à écrire, des ciseaux et de la colle pour mettre en page les infos. Et utiliser une ronéo d'emprunt. Ce journal a beaucoup plu aux adhérents et il s'est étoffé de plus en plus avec ordinateur et imprimante. Puis, nouveau progrès : la couleur. Alors là, superbe travail de l'équipe : concepteur-mise en page, imprimeur, mise sous enveloppe par l'équipe "Petit Journal". C'est du travail de pros !!

L'entretien des zones est très prenant et toujours réalisé par des bénévoles. Quand c'est possible, les blocs de béton sont remplacés par des ancres à vis plus faciles à mettre en place.

Le "petit gris" ayant déclaré forfait (pas assez puissant), un nouveau tracteur a été acheté, permettant la mise à l'eau et la remontée des bateaux pour rendre un nouveau service aux adhérents. L' APPR est la seule association à rendre ce service avec son propre matériel. Ceci pour un coût symbolique. Ce 2ème tracteur ayant rendu l'âme, un 3ème a été acheté, avec 4 roues motrices pour faciliter les manutentions. C'est le tracteur actuel. Certains bateaux sont plus grands ... plus lourds. Ça se passe bien avec 2 chauffeurs qualifiés.

Au cours des années, " la grève vit". Beaucoup de sable est parti du Havre. Un plus : l'eau arrive plus vite et le bateau flotte plus longtemps. Mais il a fallu aussi réensabler des corps morts et certains emplacements sont maintenant inutilisables. Des bancs de sable se déplacent et peuvent compliquer les choses. Ça, c'est la nature! A nous de nous adapter.

Pendant tout ce temps, les AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire de l'espace maritime) ont toujours été renouvelées ; mais jamais définitives. Ceci engendre une taxe redevable à l'Etat pour chaque mouillage, taxe qui augmente régulièrement. Nous sommes donc des collecteurs d'impôts et devons tenir compte de cette taxe pour calculer le montant de la cotisation pour ceux qui utilisent un mouillage pour leur bateau. Nous calculons au plus juste pour que cette cotisation reste d'un montant raisonnable.

A la demande de certains adhérents, des cours de navigation sont dispensés le 1^{er} samedi de chaque mois, le matin, bénévolement par deux adhérents.

L'APPR fonctionne très bien, et les zones sont occupées à 100%.

La seule chose que nous ne fournissons pas c'est les poissons qui se font de plus en plus rares. Alors là, c'est à vous d'être bons.

Je n'ai pas cité de noms, craignant d'en oublier.

Pour raconter cinquante ans de pêche et de plaisance au Havre de Rothéneuf (1973 2023) je n'ai pas réussi à faire plus court.

Bonne pêche à tous

Jean-Yves Lecerf



➢ À Saint-Malo , la fête de la Mer fait carton plein malgré l'absence de soleil

Dimanche 16 juillet 2023, le site du Nicet à Rothéneuf (Saint-Malo) accueillait une nouvelle édition de la fête de la Mer avec, notamment, l'organisation du concours de pêche.

Partis en mer dès le matin, les dix-sept pêcheurs inscrits au concours ramenaient leurs butins sur le site du Nicet, à Rothéneuf, un quartier de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), dimanche 16 juillet 2023 après-midi.

"Vous avez été courageux, les a complimentés Alain Feuillet, le président de l'association des pêcheurs plaisanciers de Rothéneuf. La météo n'était pas vraiment avec nous."

Pascal et Pierre Lahoux, père et fils participent tous les ans à ce concours. « **Nous participons depuis des années**, affirme le père. **Mon père a gagné pas mal de fois avant moi, on perpétue la tradition**. » Cette année, le duo est arrivé sur la première marche du podium avec 15,550 kg de poissons.

Avec ses stands de galettes saucisses, buvette et musique traditionnelle bretonne, la fête de la Mer a également animé le site du Nicet toute la journée.



Pascal et Pierre Lehoux des habitués du concours de pêche en mer, ont remporté cette nouvelle édition OUEST-FRANCE



La fête de la mer à Rothéneuf (Saint-Malo) a animé le site du Nicet toute la journée. | OUEST-FRANCE



Les pêcheurs devaient passer l'épreuve de la pesée. | OUEST-FRANCE

Ste ALUNOX - Patrick RICHEUX

Construction Navale Alu
TOUTES CONSTRUCTIONS DE L'OPTIMIST AU CATA DE 20 M.
REPARATIONS DIVERSES: Hélices alu, Embase Hors Bord
FABRICATION INOX: Balcon, réservoir, etc.

Atelier : Rue des Brégeons Z.I. Sud – 35400 SAINT MALO Tél. / Fax : 02 99 19 67 87 Portable : 06 88 67 58 11

> Résumé du cours de navigation fluviale du 3 juin 2023 1ère Partie

Intervenant: Jonathan Audouys

"Du Havre de Rothéneuf à Dinan via le barrage de la Rance et l'Ecluse du Chatelier"

La Rance étant maritime jusqu'à Dinan, le permis fluvial n'est donc pas obligatoire. L'écluse du Chatelier est la dernière écluse qui stoppe les marées, donc la hauteur d'eau y est variable. Il faut établir un plan de route (exemple en fin de document) intégrant des calculs (heures et hauteurs d'eau) pour le passage du barrage de la Rance et de l'écluse du Chatelier

Le site de l'EDF <u>https://www.edf.fr/usine-maremotrice-rance/marees-en-rance</u> fournit les cotes d'eau (en mer et dans l'estuaire) ainsi que les horaires d'éclusage.

Informations sur le trajet:

- Ecluse du barrage de la Rance :

O Sens Mer => Rance : Présentation à l'heure de levée du pont

O Sens Rance => Mer : Présentation 15 à 20 minutes avant l'heure de levée du pont

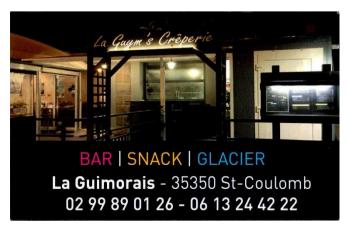
Durée de l'éclusage : Environ 20 à 25 minutes Contact : 02.99.16.37.14 – VHF : Canal 13

Attention: Avec une cote d'eau inférieure à 4 mètres il n'y a pas d'éclusage du barrage

Du barrage de la Rance à l'écluse du Chatelier prévoir environ 1 heure 10 minutes de navigation (Distance 9,3 milles - Vitesse moyenne 8 nœuds)

- Ecluse du Chatelier :

Le site https://canaux.bretagne.bzh/actualites/consulter-les-horaires-de-lecluse-du-chatelier/ donne les horaires de l'ouverture de l'écluse en fonction des marées et du fonctionnement de l'usine marémotrice de la Rance. Ils sont définis généralement du vendredi au vendredi et sont communiqués chaque semaine.







Présentation à la demande durant les heures d'ouverture. Contact : 02.96.39.55.66 – VHF : Canal 14 <u>Attention</u> : Avec une cote d'eau inférieure à 8,50 mètres au niveau estuaire il n'y a pas d'éclusage

- Port de Dinan

Présentation à la demande. Contact : 02.96.39.56.44

La navigation en Rance maritime n'est pas dangereuse en navigant au milieu et en respectant bien le balisage (Les passages les plus délicats se situent au niveau des vasières à l'approche du Chatelier et les abords de la cale de Mordreuc).

A partir de l'écluse du Chatelier on entre en zone fluviomaritime et c'est la législation fluviale qui s'applique :

Sur la partie Ecluse du Chatelier / Port de Dinan la vitesse est limitée à 10 Km/heure puis à 6 Km/heure sur le canal. (En navigation fluviale, on parle en km/h et de Point kilométrique « PK », de mouillage au lieu de tirant d'eau)

Règle de croisement : L'Avalant (qui va vers l'aval) est prioritaire sur le Montant (qui va vers l'amont)

Attention : Compte tenu des cotes minimales pour éclusage, bien prendre en compte dans le plan de route les niveaux montants et descendants mer et estuaire (cf. tableau des cotes EDF)

Dans l'exemple ci-contre, avec un passage aller du barrage à 15 h, l'éclusage et le passage retour ne

poseront pas de problème

Avec un passage aller du barrage à 10 h, la navigation ne sera pas possible au-delà de Ploüer sur Rance (8,50 m minimum requis)

Vivement la suite!

rieure	CM)	Niveau estuaire (en m. CM)	Heure	Niveau mer (en m. CM)	Niveau estuaire (en m. CM)
00h	8.68	8.12	12h	7.39	6.89
01h	9.38	9.12	13h	8.55	8.08
02h	9.41	9.65	14h	9.13	
03h	8.86	9.99	(15h)		8.99
04h	7.92	10.21		9.06	9.42
05h	6.78		16h	8.51	9.74
06h		10.21	17h	7.63	9.87
	5.6	10.03	18h	6.58	9.87
07h	4.63	9.59	19h	5.57	9 64
08h	4.05	9.02	20h	4.8	
09h	4.04	8.37	21h	4.42	9.19
(10h)	4.72	(7.72)	22h		8.63
11h	5.96	6.85		4.61	5.01
	0.50	0.00	23h	5.45	7.25





15 rue de la Ville Biais La Richardais 0299164792

Permanence le premier Samedi de chaque mois de 14h30 à 17h dans le local A P P R Avenue de la Guimorais - Rotheneuf

Sudokus

		5		4		9	6	
6			1	7				
4	8		9					
	5	2						8
8								7
3						1	9	
					9		3	1
				1	2			6
	1	6		3		4		

5			7	4		1	6	
		2			6		9	
	9					8	4	
6			5	7	8			3
	8	1					2	
	5		3			6		
	6	8		5	9			2

Solutions numéro précédent :

9	6	5	4	1	2	3	7	8
8	2	1	9	3	7	4	6	5
7	4	3	8	6	5	1	9	2
4	1	9	2	7	6	8	5	3
3	7	6	1	5	8	9	2	4
2	5	8	3	9	4	7	1	6
1	3	2	5	8	9	6	4	7
5	8	7	6	4	1	2	3	9
6	9	4	7	2	3	5	8	1

8	3	6	4	5	9	7	2	1
9	5	7	2	1	6	8	3	4
1	4	2	3	8	7	6	9	5
2	7	8	5	6	3	4	1	9
5	6	9	1	2	4	3	7	8
4	1	3	9	7	8	5	6	2
7	9	5	8	3	1	2	4	6
3	8	1	6	4	2	9	5	7
6	2	4	7	9	5	1	8	3





Boulanger - Pâtissier Choeolatier Pain euit au feu de bois



Magali & Henrik Robino

15, Place du Canada Rothéneuf / Saint-Malo

02 99 56 00 91



Le Benetin

Restaurant 4, chemin des rochers sculptés 35400 Saint-Malo

> Tél. 02 99 56 97 64 Fax 02.99.40.86.94

ANNONCES GRATUITES DES ADHERENTS A. P. P. R.

A VENDRE:

- A saisir Jeanneau Flirt Quillard 6m00, moteur HB 5cv Jonhson, voiles, coque et intérieur refaits par professionnel en 2000, comportement exceptionnel voile et pêche, sondeur, radio, prêt à naviguer, visible à Saint Malo, 3500€ à débattre. Tel: 02 23 18 47 81.
- Retraité ayant le permis mer et des connaissances en voile souhaite participer à des sorties mer en participant au frais. Tel: O6 81 10 20 16
- Vends ETAP23, année 1983, jeu de voiles complet en bon état GV GSE spi et tourmentin, capote, moteur 8 cv YAM, prix 2000€ à débattre . Visible à la guimorais. Contact O7 62 22 68 45.
- Vends pêche promenade clearliner L. 4,60, moteur Evinrude 2 temps 50 cv année 2012. Tel : 06 37 50 48 90
- Vends STEPHAN CAVALE dériveur lesté 2 couchettes cerceuil construction bois 1978 L.5,50 M. l. 2 M. Equipements Grand voile, Foc, petit foc, béquilles, chaise et moteur 5cv
 - mercury. Bateau sur remorque avec certificat immatriculation insubmersible SUNWAY 2O12. Bateau /moteur/ remorque Visible à Rotheneuf. Prix 4OOO€ ttc. Contact Gilles CREMET O6 87 17 14 O3.





- Les adhérents APPR bénéficie de la gravure gratuite pour le couteau GLEN, couteau de poche du marin fabriqué en filets de pêche recyclés. (filets provenant des ports bretons). La lame (fabriquée à Thiers, capitale de la coutellerie) est en inox MA5. Commande sur le site www.le-glenn.com avec le code partenaire : APPR. Soit 29€ au lieu de 35€.
- Vend Baleinier canot breton 1978 jauge 2,82 tx voiles et génois sur enrouleur. Moteur yamaha 15 CV arbre long plus moteur arbre long 6 CV avec remorque de mise a l'eau prix 4000 € à débattre. contact Tel.02 99 56 71 44.
- Vends voilier Super Mistral Sport 7m. Prix à débattre. Tel. 06 16 40 01 91
- Vens canot Frehel 5m15. Prix à débattre. Tel. 06 16 40 01 91.

Pour faire un don aux sauveteurs de la SNSM https://don.snsm.org/

A QUI S'ADRESSER?

APPR
Avenue de la Guimorais
35400 Saint-Malo
B.P. 10141
35401 Saint-Malo cedex

Président : M. FEUILLET Alain Tel : 06 63 97 29 69

Imprimé le 20 août 2023



- Vends une ancre charrue articulée 12Kgs une ancre plate 8Kgs prix a débattre. Tel : 06 63 97 29 69
- Vends filet droit neuf 50 mètres 50€ Tel: 0663972969
- Vends Albatros 5m année 1977 moteur inbord yanmar 8cv avec chariot de mise à l'eau entièrement inox prix 2500€ à débattre contact 06 70 75 15 13.
- Vends : Cap Breton, Jeanneau, 4.50m. Moteur Tohatsu 4 t, 9.8. Voiles, remorque de mise à l'eau. 4000 € à débattre. Tel : 06 24 96 04 76
- Vends remorque PAM pour petit zodiac ou annexe. Longueur 4 M largeur 2,5 m Essieu ALKO neuf 750 kg (facture 275 EUR) jantes et pneus 4.80 x 8 neufs. Rampe de feux neuve. Treuil manuel. Valeur 500/600 EUR. Visible à Cancale 06.11.97.91.84
- L'APPR vous propose des chaines de mouillage d'occasion en bon état pour le Havre et le Lupin (anciennes chaines de bouées d'attente) gratuites !

Les bons tuyaux

L'APPR se tient à votre disposition pour vous orienter vers : Les transports de bateaux, l'achat de matériel de pêche, les travaux de réparations, l'achat de vos grondins pour casiers. Quai du val : le mareyeur Corsaire adhérent APPR consent un rabais aux adhérents de l'APPR.

LOCATION

• Solution de stockage pour votre bateau et votre matériel :
En plein centre de Saint-Malo Boulevard Gambetta, la Société CONTIENT PLUS propose la location de containers maritimes de 6 mètres x 2,5 mètres. (15m², 34 m³). Vous avez accès à cette zone sécurisée 24/24 h. et 7 jours sur 7. Idéal pour hiverner votre matériel près de chez vous et en toute sécurité. Contact : 02 99 82 87 87 ou 06 62 42 88 18.

DIVERS : L'APPR demande aux annonceurs de bien vouloir nous faire part des transactions réalisées.

Si vous avez des idées d'articles pour le petit journal, vous pouvez contacter jean-paul courcoux 0632297037 ou jean-paul.courcoux@orange.fr



